



# VERSAILLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 19 JUIN 2012

### PRESENTS:

Mme Anne-Marie PERREAUX, Présidente du conseil de quartier

M. François LAMBERT, Vice-président du conseil de quartier

M. Michel BERNOT, Maire- adjoint délégué aux questions militaires, aux anciens combattants et à la vie quotidienne à Satory

Capitaine Jean-François BRISSE (Gendarmerie /GIGN) membre

Lieutenant-colonel Vincent KEDINGER (Armée de Terre / GSBdD) membre

Capitaine Franck HUSSONNOIS (Gendarmerie / GBGM) membre

Mme Anne-Sophie TISSOT membre

Mme Annick VANDENABEELE membre

### ABSENTS EXCUSES :

M. Richard HAMIACHE, membre

M. Bruno THOBOIS membre

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé, avec quelques modifications.

Ce dernier conseil avant les vacances était consacré, comme annoncé lors de la réunion précédente, à un bilan d'ensemble, présenté par le Maire-adjoint délégué pour le quartier, ainsi qu'à un point de situation des problèmes en cours avant la coupure estivale.

### **1.BILAN D'ENSEMBLE**

Michel Bernot présente un bilan détaillé, par domaine, des principales réalisations de l'année écoulée et des projets en cours d'étude.

### Voirie

#### *- Réfection de la chaussée*

Dans l'attente du déblocage des crédits budgétaires par le ministère de l'intérieur, la municipalité a fait effectuer en urgence, pour un coût total de 50 000 €, le rebouchage par une entreprise spécialisée, des principaux trous et nids de poule des grands axes de la zone gendarmerie, que la société Phébus menaçait de ne plus desservir au sortir de l'hiver.

Les travaux de réfection complète de la voirie très dégradée de ce secteur ont finalement débuté le 16 avril dernier.

Achevés pour la partie haute de l'avenue Guichard, ils doivent se poursuivre cet été pour la partie basse (information communiquée par le Capitaine Hussonnois).

Cabinet du Maire

- Affaire suivie par : Anne-Marie PERREAUX/François LAMBERT

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

Pour les parties communes relevant du ministère de la défense (route des Docks, avenue du Maréchal Soult), des réparations ponctuelles seront également réalisées dans le courant de l'été.

#### - Sécurité routière

Si la responsabilité de l'entretien domanial des chaussées de ce camp militaire incombe directement aux ministères concernés, le maire dispose en ce qui le concerne des pouvoirs de réglementation et de police sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Un travail considérable, en étroite concertation avec les autorités militaires a permis dans un premier temps de clarifier la situation juridique puis de prendre un certain nombre de mesures prioritaires (arrêtés, création de zones 30, aménagements provisoires etc.) visant à améliorer la sécurité routière qui constitue une préoccupation constante de la municipalité.

Ces dispositifs concernaient en particulier le carrefour sensible (route des Docks – avenue du Maréchal Soult) à proximité du centre commercial et la voirie desservant le groupe scolaire de la Martinière.

Ces dispositions encore insuffisamment respectées n'ayant pas donné à l'expérience entière satisfaction, des travaux complémentaires vont être réalisés durant l'été. Des contrôles plus stricts et inopinés seront également effectués et les contrevenants pourront être verbalisés.

Présenté sur place en mars aux directrices d'établissement et aux représentants des parents d'élève, le projet de l'école de la Martinière prévoit pour l'essentiel, moyennant un rétrécissement de la chaussée, un élargissement significatif des trottoirs, la réalisation de dépose-minute et la mise en place de coussins berlinois visant à faire ralentir les véhicules dans les deux sens de circulation.

Le carrefour près du centre commercial sera également mieux sécurisé (déplacement de la limite de la zone 30 à hauteur de la rue Fesch, demandé par le conseil précédent, mise en place de ralentisseurs) et fait l'objet d'un projet d'aménagement pérenne étudié par le service de la voirie. Présenté sur plans par Michel Bernot, ce projet prévoit notamment la mise en place de feux tricolores, le repositionnement des passages pour piétons ainsi que la réalisation définitive de nouvelles avancées de trottoir complétées par des barrières de protection. Sa réalisation pourrait intervenir courant 2013, sous réserve d'approbation et d'obtention de toutes les autorisations nécessaires.

#### **Centre commercial**

La Ville poursuit son action résolue auprès du bailleur pour obtenir une requalification complète du centre ainsi que le maintien des commerces existants et si possible l'installation de nouvelles activités répondant aux attentes des habitants.

Le programme de travaux présenté par la société ALTAREA avait pris un bon départ en 2010, avec le ravalement des façades et du bandeau métallique côté mail, suivi en 2011 de celui des façades côté parking et de la mise en peinture des portes de service des boutiques.

Dans le même temps, la municipalité réalisait la rénovation complète de son antenne administrative et en obtenait celle du local voisin abritant les services de la Poste.

Pour l'année 2012, le bailleur déclare avoir dû faire effectuer de gros travaux imprévus sur le réseau d'évacuation des eaux usées et porter en priorité son effort sur la réfection totale ou partielle des installations d'éclairage (candélabres et armoires électriques), ce qui explique le retard pris sur la planification.

Il s'engage à poursuivre sur les années suivantes la réalisation des travaux concernant les voies de circulation et les parkings.

## **Transports en commun**

La municipalité a poursuivi son programme de réalisation de quais d'autobus pour faciliter l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Dans le même temps, une action déterminée a été engagée auprès du STIF, par l'intermédiaire de la communauté d'agglomération, compétente en matière de transports publics, pour obtenir une desserte de nuit du quartier de Satory par autobus à partir des gares des Chantiers et Rive gauche. Ces efforts devraient aboutir à l'ouverture d'une nouvelle ligne pour la rentrée de septembre.

## **Urbanisme**

Michel Bernot présente un bilan des premiers travaux du Comité de pilotage de l'étude portant sur l'aménagement urbain d'une partie du quartier de Satory-Est (secteurs Fesch-Koufra-Delpal), dans lequel la Ville est partie prenante, aux côtés des services de l'Etat et des administrations concernées (défense et gendarmerie).

Réalisée sous maîtrise d'œuvre de l'AFTRP (agence foncière et technique de la région parisienne) par un cabinet d'architectes de renommée mondiale, cette étude a permis de dégager plusieurs scénarios, en cours d'évaluation et d'approfondissement qui prévoient tous la réalisation de programmes immobiliers de qualité (logements étudiants, civils et militaires à Fesch et requalification de plusieurs centaines de logements de la gendarmerie sur une partie du quartier Delpal) ainsi que des accès correspondants.

D'autres réunions sont prévues dans les mois à venir.

## **Grand Paris express**

Michel Bernot présente les conséquences du projet du Grand Paris pour Versailles et notamment pour le quartier de Satory, avec la création d'une gare souterraine sur le plateau, à proximité immédiate du futur rond-point de Bir-Hakeim (intersection avenue du Maréchal Soult- RD 91) et la mise en service de la liaison du métro Orly-Versailles Chantiers avant 2025.

S'inscrivant dans le cadre d'un accord Etat-Région, cette réalisation ne devrait pas être remise en cause par le nouveau gouvernement, même si les modalités de financement et le calendrier de réalisation ne sont pas encore arrêtés.

A noter que la future gare de Satory devrait s'accompagner de la réalisation concomitante d'un pôle multimodal comportant de nouvelles lignes d'autobus vers le centre ville et les communes voisines.

## **2. QUESTIONS DIVERSES**

Le problème de l'évacuation des pots de peinture est réglé : la gendarmerie va disposer d'une carte d'accès gratuite à la déchetterie.

De nouvelles antennes de téléphonie mobile ont été installées sur les châteaux d'eau du quartier Jayat. Les parents d'élèves de l'école Clément Ader souhaiteraient avoir des informations sur ces antennes.

Ces antennes sont sur les châteaux d'eau du SMGSEVESC et dans le patrimoine de ce syndicat. Les châteaux d'eau sont sur des terrains propriétés du syndicat et sont protégés par vidéo protection. (Vigipirate).

Free a obtenu un accord pour la pose de ses antennes conformément aux dispositions imposées par la loi et l'ARCEP (+ de 200m des écoles).

M. Lambert propose si nécessaire, de venir aux conseils d'école pour expliquer cette implantation.